

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Approvisionnement électrique : vigilance particulière du fait de la crise sanitaire durant l'hiver 2020-2021, situation plus favorable qu'anticipée au printemps*

***RTE confirme que l'hiver 2020-2021 reste placé sous vigilance particulière, principalement à cause de la crise sanitaire. Si les conditions météorologiques s'avèrent normales, alors aucune difficulté ne sera à attendre sur l'approvisionnement en électricité. En revanche, en cas de vague de froid, principalement en janvier et, surtout en février, des difficultés pourraient survenir.***

Grâce à la mobilisation des acteurs du système électrique depuis le début de la crise sanitaire, la situation de l'approvisionnement électrique de la France semble plus favorable qu'anticipé au printemps.

Trois périodes sont à distinguer :

- En décembre, le risque de difficultés d'approvisionnement en électricité sera significativement réduit, grâce à une meilleure disponibilité du parc nucléaire et des conditions météorologiques conformes aux normales de saison selon les prévisions à 45 jours.
- En janvier, le risque sera de même nature que lors des dernières années.
- En février et début mars, le risque sera plus important que les années précédentes. En effet, à la fin du mois de février, 13 réacteurs seront à l'arrêt à la suite du report des programmes de maintenance des réacteurs nucléaires depuis le début de la crise sanitaire.

Des incertitudes demeurent donc sur les mois de janvier et février : avec des températures comprises entre 2° et 7°C en-dessous des normales de saison sur plusieurs jours consécutifs, la France pourrait connaître des difficultés d'approvisionnement en électricité.

Si tel était le cas et si la production n'est plus suffisante, RTE disposerait alors de plusieurs leviers pour faire diminuer la consommation d'électricité:

- Arrêt de la consommation d'industriels gros consommateurs d'électricité,
- Légère baisse de la tension sur le réseau de distribution,
- En tout dernier recours, l'organisation de coupures d'électricité temporaires, anticipées, localisées et tournantes, préservant les consommateurs sensibles.

En complément de ces leviers, RTE appelle à la mobilisation de tous les Français pour effectuer des éco-gestes et ainsi maîtriser leur consommation. En partenariat avec l'Ademe, RTE généralise le dispositif Ecowatt ([monecowatt.fr](http://monecowatt.fr)) sur tout le territoire métropolitain. Cette « météo du système électrique » a pour mission d'aider les Français à consommer mieux et au bon moment.